



SM du haras national d'Hennebont (Siren : 200008696)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Hennebont
Arrondissement	Lorient
Département	Morbihan
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	03/05/2007
Date d'effet	03/05/2007

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. André HARTEREAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	Haras National
Distribution spéciale	15, rue de la Bergerie
Code postal - Ville	56700 HENNEBONT
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Aucune contribution budgétaire
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	209 360
Densité moyenne	285,74

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Hennebont (215600834)	16 259

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
56	CA Lorient Agglomération (200042174)	CA

- Dont 2 organismes publics :

Organismes adhérant au groupement
DÃ©partement du Morbihan (225600014)
RÃ©gion Bretagne (233500016)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Développement touristique</p> <p>- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme</p> <p><i>Le syndicat mixte a pour objet : - de gérer et préserver le patrimoine bâti, arboré et immatériel du site (en particulier les savoirs et savoir-faire relatifs aux chevaux), ainsi que le patrimoine vivant (en particulier la race bretonne), - de développer et favoriser les activités économiques, touristiques, culturelles et sportives en lien avec le cheval, conformément à la vocation première du site, - de promouvoir le site auprès de publics larges, en particulier au moyen d'une animation événementielle soutenue, - d'organiser et de coordonner la bonne cohabitation des différents usages et usagers du site, professionnels ou non. Les mission du syndicat mixte du Haras National d'Hennebont témoignent de la volonté commune de ses membres d'inscrire l'activité et le rayonnement du site dans la durée. Son action relève de l'intérêt général et contribue au développement du territoire.</i></p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)